unicef | for every child

TERMES DE REFERENCE

Un(e) consultant(e) international (e) en Protection de l'Enfance

MODALITÉ DE CONTRAT	Consultance individuelle
LIEU D'AFFECTATION	Au bureau, basé à Conakry, avec possibilités de déplacement à l'intérieur du pays
DUREE DU CONTRAT	12 mois

Objet de la mission

L'UNICEF Guinée cherche un(e) consultant(e) international(e) pour réaliser une assistance technique, un conseil stratégique et un renforcement des capacités continu auprès du Ministère de la Femme, de la Famille et des Solidarités (MFFS) afin de renforcer le système national de protection des enfants face aux violences et aux vulnérabilités à travers l'évaluation, la programmation stratégique et la coordination sectorielle, en veillant à l'intégration systématique d'une approche inclusive et sensible au handicap à toutes les étapes.

Champ d'application

1. Contexte et Justification Depuis plus de dix ans, la Guinée multiplie les initiatives pour promouvoir les droits des femmes et des enfants, notamment en harmonisant son cadre légal avec les standards internationaux, comme l'illustre l'adoption du nouveau Code de l'enfant en 2019 et l'inscription de l'interdiction des mutilations génitales féminines (MGF) dans la nouvelle constitution adoptée en 2025. Le Ministère de la Femme, de la Famille et des Solidarités (MFFS) pilote cette politique. Il est chargé de concevoir les stratégies nationales, de coordonner les actions de protection et de veiller au respect des traités internationaux ratifiés. Pour structurer cette réponse, le MFFS et l'UNICEF ont déployé des systèmes de protection intersectoriels aux niveaux national, régional et communal. Cependant, l'efficacité opérationnelle de ces cadres de concertation reste fragilisée par une forte dépendance aux financements extérieurs et par un manque de données probantes sur leur impact réel. Dès lors, consolider le système national de protection demeure une priorité stratégique pour contrer les violences et l'exploitation des enfants. Dans ce contexte, le recrutement d'un(e) Expert(e) en Protection de l'Enfance s'avère indispensable pour optimiser les mécanismes de signalement, harmoniser les interventions et renforcer les dispositifs existants. Une attention particulière doit être accordée à l'inclusion transversale des enfants en situation de handicap, souvent exposés à des risques accrus de violence, de discrimination et d'exclusion des services sociaux de base.

2. Objectifs de la Mission L'objectif principal de cette mission est de renforcer le système national de protection des enfants face aux violences et aux vulnérabilités à travers l'évaluation, la programmation stratégique et la coordination sectorielle, en veillant à l'intégration systématique d'une approche inclusive et sensible au handicap à toutes les étapes. Plus spécifiquement, il/elle sera charge (e) de/d' :

- Renforcer la capacité technique du MFFS en matière de planification, de coordination et de suivi des interventions dans le domaine de la protection des enfants.
- Évaluer l'efficacité, l'accessibilité physique, communicationnelle et cognitive des mécanismes de signalement et de référencement des cas de violence faite aux enfants, notamment pour les enfants en situation de handicap.
- Appuyer la formulation, la structuration et la budgétisation de programmes nationaux ou institutionnels dédiés à la protection de l'enfance, en y garantissant des lignes budgétaires et des actions spécifiques pour l'inclusion.
- Aider le ministère à définir une stratégie de redynamisation et de renforcement du système national de protection de l'enfant.

- Renforcer l'expertise technique du ministère dans l'élaboration des documents de politiques et de stratégies.
- Coordonner l'élaboration du rapport sur la situation des droits de l'enfant en Guinée, conformément aux exigences du Comité des Droits de l'Enfant (Genève), de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), et de l'Union Africaine (CADBE).
- Soutenir les actions de terrain en harmonisant les interventions des acteurs étatiques, des ONG, des services sociaux, des organisations de personnes handicapées (OPH) et des autorités politico-judiciaires.
- Renforcer les capacités techniques des équipes locales et des partenaires institutionnels sur les standards minimums de protection de l'enfance et les principes fondamentaux de l'inclusion du handicap.

3. Tâches et Responsabilités principales du/de la Consultant(e)

Durant l'année de sa mission, L'Expert(e) en Protection de l'Enfance exercera ses fonctions de manière autonome en étroite coordination avec le Cabinet du Ministre. Ses responsabilités incluent :

Axe 1 : Évaluation et Optimisation des Mécanismes de Signalement Inclusifs

• Réaliser un état des lieux cartographié des circuits de signalement actuels (lignes vertes, plateformes, services sociaux).

• Identifier les goulots d'étranglement juridiques, techniques, géographiques, architecturaux et de communication qui freinent la dénonciation des violences, en particulier pour les enfants vivant avec différents types de handicap (visuel, auditif, intellectuel, moteur).

• Assurer la participation active des organisations de personnes handicapées (OPH) et des familles d'enfants handicapés dans les cadres de concertation.

• Formuler des recommandations et concevoir un protocole standardisé de gestion des cas (SOP – Procédures Opérationnelles Standards) intégrant des modalités d'accueil et de prise en charge adaptées et inclusives.

Axe 2 : Appui Programmatique, Institutionnel et Suivi Inclusif

• Fournir une assistance technique pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de plans d'action nationaux ou sectoriels de protection de l'enfance.

• Concevoir des indicateurs de performance (S&E) spécifiques au suivi du bien-être et de la sécurité des enfants, désagrégés par âge, sexe et type de handicap.

• Participer à la mobilisation des ressources en rédigeant des propositions techniques intégrant le volet inclusion auprès des bailleurs de fonds.

Axe 3 : Coordination des Interventions de Terrain et Partenariats

• Animer et structurer les groupes de travail thématiques ou les clusters "Protection de l'Enfance".

• Appuyer la mise en place d'un mécanisme de partage d'informations sécurisé entre les services médico-sociaux, judiciaires et les ONG, dans le respect de la confidentialité.

• Appuyer le déploiement des actions d'urgence ou de prise en charge holistique (médicale, psychologique, juridique) en veillant à l'accessibilité des structures de prise en charge pour tous les enfants.

• Assurer la participation active des organisations de personnes handicapées (OPH) et des familles d'enfants handicapés dans les cadres de concertation.

Tâches principales	Livrables/Produits attendus	Calendrier/Échéances
Initier les contacts avec le MFFS et UNICEF pour préciser l'orientation générale de la consultation.	**Livrable 1** Une note de cadrage détaillée avec les grandes lignes de la méthodologie d'organisation des différentes étapes du travail et un calendrier de mise en œuvre. Cette note fera également ressortir, le point de vue/l'appréciation du consultant par rapport aux TDRs et sa compréhension du travail attendu.	08.01.2027
Réaliser un état des lieux cartographié des circuits de signalement actuels (lignes vertes, plateformes, services sociaux), identifier les goulots d'étranglement juridiques, techniques, géographiques, architecturaux et de communication qui freinent la dénonciation des violences, en particulier pour les enfants vivant avec différents types de handicap (visuel, auditif, intellectuel, moteur).	**Livrable 2** Rapport d'évaluation initial et cartographie des mécanismes de signalement avec plan d'action correctif, incluant une analyse spécifique des barrières d'accès pour les enfants en situation de handicap (sous 30 jours) disponibles.	31.03.2027
Renforcer la capacité technique du MFFS en matière de planification, de coordination et de suivi des interventions dans le domaine de la protection des enfants.	**Livrable 3** Un plan de renforcement des capacités techniques du personnel du MFFS portant sur la protection de l'enfance et l'approche basée sur les droits de 'homme appliquée au handicap est disponible et mis en oeuvre.	30.11.2027
Coordonner l'élaboration du rapport sur la situation des droits de l'enfant en Guinée,	**Livrable 4** Des rapports nationaux périodiques sur la situation des	Aux dates prévues pour chaque type de rapport 2-4 rapports selon le besoin. Au moins 2 rapports.

conformément aux exigences du Comité des Droits de l'Enfant (CDE/EPU, Genève), de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), et de l'Union Africaine (CADBE).	droits des enfants destinés aux instances internationales (CDE, CADBE, CDPH, EPU, etc.).	
Contribuer à la formulation de propositions de projets techniques pour mobiliser des financements auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) en mettant en avant la transversalité du Genre et du Handicap.	**Livrable 5** Propositions de projets techniques inclusifs pour mobiliser des financements auprès des partenaires techniques et financiers (PTF).	30.06.2027
Appuyer la mise en place ou le renforcement des mécanismes de prise en charge (médicale, juridique, psychosociale) des survivantes de VBG, en garantissant l'accessibilité physique, communicationnelle et cognitive de ces services pour les enfants handicapés.	**Livrable 6** Guide de procédures standardisées (SOP) pour la gestion et le référencement des cas de violence révisé en lien avec la plateforme PRIMERO, avec des protocoles spécifiques pour la gestion des cas d'enfants en situation de handicap. Disponibilité des Rapports mensuels et trimestriels de coordination des activités de terrain incluant les statistiques consolidées des cas pris en charge (PRIMERO), avec données désagrégées par statut de handicap.	30.06.2027
Appuyer la formulation, la structuration et la budgétisation de programmes nationaux ou institutionnels dédiés à la protection de l'enfance, en y garantissant des lignes budgétaires et des actions spécifiques pour l'inclusion et le handicap.	**Livrable 7** Documents de stratégie/programme national de protection de l'enfance budgétisé rédigé/révisé et validé par les parties prenantes, intégrant une feuille de route claire pour l'inclusion et le handicap, avec leurs plans de suivi-évaluation	30.09.2027

	disponibles**.**	
Elaborer et partager avec le MFFS et l'UNICEF, un résumé périodique qui recapitule l'état d'avancement de la consultance	**Livrable 8** Les rapports techniques d'avancement mensuels ou trimestriels rendant compte des progrès sur l'égalité de genre et l'inclusion du handicap.	A la fin de chaque trimestre de 2027
Elaborer et partager avec le MFFS et l'UNICEF, le rapport final de la consultance ainsi que les recommandations d'ajustement et des outils disponibles pour la mise en oeuvre.	**Livrable 9** Le rapport final de fin de mission capitalisant les acquis et formulant des recommandations pour la pérennisation des approches genre et handicap au sein du Ministère.	15.12.2027

Modalités de paiement :

Le paiement sera effectué sur la base de la soumission et de l'acceptation des livrables. L'UNICEF se réserve le droit de suspendre tout paiement dans le cas où les livrables soumis ne répondraient pas aux standards de qualité requis ou en cas de retard dans leur soumission imputable au/à la consultant(e).

Notes importantes :

- Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultance ou d'une prestation individuelle ne sont pas considérées comme des « membres du personnel » au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies ainsi que des politiques et procédures de l'UNICEF. À ce titre, elles ne bénéficient pas des avantages prévus pour le personnel (notamment les congés et la couverture d'assurance médicale). Les conditions de service applicables sont régies par les dispositions de leur contrat ainsi que par les Conditions Générales applicables aux contrats de consultants et prestataires individuels. Les consultants et prestataires individuels sont responsables de la détermination et du paiement de leurs obligations fiscales et taxes éventuelles, conformément aux lois locales ou autres législations applicables.
- Le/la candidat(e) retenu(e) est seul(e) responsable de s'assurer que l'assurance maladie (et le visa, le cas échéant) nécessaires à l'exécution des prestations restent valides pendant toute la durée du contrat. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent également fournir une preuve de vaccination complète contre le SARS-CoV-2 (COVID-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), condition préalable à la prise de fonction. Cette exigence ne s'applique pas aux consultants travaillant entièrement à distance, qui ne sont pas appelés à travailler ou à se rendre dans les locaux de l'UNICEF, sur les sites de mise en œuvre des programmes, ni à interagir directement avec les communautés ou à effectuer des déplacements dans le cadre de leur mission.
- L'UNICEF met en place des aménagements raisonnables pour les consultants en situation de handicap. Ceux-ci peuvent inclure, par exemple, des logiciels accessibles, une assistance pour les déplacements en mission ou un accompagnement personnalisé. Les candidat(e)s sont encouragé(e)s à signaler toute situation de handicap lors de leur candidature afin de permettre la mise en place des mesures d'adaptation nécessaires pendant le processus de sélection et durant l'exécution de la mission.

QUALIFICATIONS / CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES / EXPÉRIENCE / COMPÉTENCES (TECHNIQUES/FONCTIONNELLES) / COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR LA MISSION

- Exigences minimales:
- Formation académique : Masters en Sciences Sociales, Droit Public, Droits de l'Homme, Psychologie ou tout autre domaine connexe. Une formation complémentaire en inclusion du handicap ou droits des personnes vulnérables est un atout important.
- Expérience professionnelle: Minimum de 5 à 7 ans d'expérience progressive dans la gestion de programmes de protection de l'enfance, de préférence au sein d'agences internationales, d'ONG ou ministères sectoriels. Expérience avérée dans la mise en œuvre de projets inclusifs ou en partenariat avec des organisations œuvrant dans le domaine du handicap
- Compétences : Maîtrise approfondie des instruments internationaux (CDE, Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, Convention relative aux droits des personnes handicapées - CDPH) et des lois nationales relatives aux enfants.
- Compétence éprouvée dans la gestion des cas (Case Management) et l'évaluation des systèmes de protection.

- Expérience solide en facilitation d'ateliers et en coordination multi-acteurs.
- Excellentes capacités de rédaction, de communication, de plaidoyer et de vulgarisation de supports sous des formats accessibles.
- Expérience pratique en budgétisation sensible aux droits des enfants et à l'inclusion.
- Bonne connaissance du fonctionnement de l'administration publique, coopération internationale des mécanismes de et des réseaux d'organisations de personnes handicapées (OPH).
- Éthique irréprochable, sens élevé de la confidentialité, diplomatie, capacité à travailler sous pression, adaptabilité culturelle et forte sensibilité aux questions d'équité et de non-discrimination.

- Exigences linguistiques: Maîtrise parfaite du Français (oral et ecrit). La connaissance de l'anglais est un atout.